

TOIT ET MOI

Bulletin d'information des Habitations Partagées de l'Outaouais



Ce printemps est marqué par de belles rencontres et des moments de partage inspirants pour les Habitations Partagées de l'Outaouais ! Notre équipe a eu l'occasion de rencontrer, écouter et échanger avec les aînés et organismes communautaires autour des thématiques qui nous tiennent à cœur : le logement, le vieillissement actif et la cohabitation intergénérationnelle.

Parmi les activités phares, nous avons eu le plaisir de participer à la Foire des aînés.es du Vieux-Gatineau le 26 mars, organisée par le Comité de vie de quartier du Vieux-Gatineau (CVQ).

Bien plus, nous avons été choisis comme Porte-Parole dans l'Outaouais pour la semaine de sensibilisation pour le trouble d'accumulation compulsive qui aura lieu du 11 au 15 mai.

Cette période illustre une fois de plus notre engagement à favoriser le maintien à domicile, à briser l'isolement et à bâtir des liens humains durables dans notre communauté.

JOYEUSES PÂQUES !



Cette année,
pas d'excis :
je me limite
à 1 seul œuf !

Humour de Pâques par Mademoiselle
Cat



La Société d'habitation du Québec actualise sa Déclaration de services aux citoyennes et citoyens

Depuis le 30 septembre 2025, les demandes de renseignements concernant les programmes et services de la Société d'habitation du Québec (SHQ) sont prises en charge par le centre d'appels de Services Québec; les suivis spécialisés demeurent pour leur part sous la responsabilité de la SHQ.

Afin de refléter ces changements dans la prestation de services à la clientèle, la SHQ a mis à jour sa Déclaration de services aux citoyennes et citoyens. Les principales modifications sont présentées ci-dessous.

Nouveaux engagements

La SHQ s'engage désormais à accuser réception de toute demande de subvention déposée dans le cadre de l'un de ses programmes, sans égard au mode de transmission (formulaire en ligne, dépôt de dossier ou autre) ou au type de clientèle (citoyens ou organismes). Elle s'engage à le faire dans un délai de 10 jours ouvrables à partir de la réception de l'ensemble des documents requis. La cible pour cet engagement est fixée à 90 %.

La SHQ s'engage également à accuser réception d'une plainte et à effectuer un premier contact avec la plaignante ou le plaignant au maximum 3 jours après le dépôt de sa plainte. La cible pour cet engagement est fixée à 90 %.

Modifications

Retrait d'un engagement

Services Québec constituant désormais la porte d'entrée pour les demandes de renseignements relatives à la SHQ, l'engagement concernant une réponse en 3 minutes ou moins aux demandes téléphoniques a été retiré.

Ajustements de délais et de cibles

Le délai de réponse pour une demande de renseignements spécialisés par courriel passe de 2 à 3 jours ouvrables. Le même engagement est pris pour une demande par message vocal. La cible de 85 % est conservée. Pour une demande par courrier postal, le délai de 10 jours ouvrables demeure, avec une cible 90 %.

Finalement, afin de tenir compte de la hausse du nombre de plaintes enregistrées depuis 5 ans et de leur complexité accrue, la cible visant le traitement d'une plainte dans un délai de 20 jours ouvrables passe de 95 % à 90 %.

Pour en savoir plus

La Déclaration de services aux citoyennes et citoyens de la SHQ est [disponible sur le site de Québec.ca](https://www.quebec.ca).

Toute personne souhaitant obtenir des informations sur les programmes et services de la SHQ peut composer le 1 800 463-4315 du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, ou écrire à l'adresse infoshq@shq.gouv.qc.ca. N'hésitez pas à partager ces coordonnées!

Alerte Fraude!

Comment pouvez-vous vous protéger contre la fraude?

Pour signaler une arnaque, veuillez appeler le

1-888-495-8501

ou visitez notre site web

centreatifraude.ca

La fraude n'est pas un phénomène nouveau. Mais pour rester efficace, les fraudeurs modifient constamment leur approche et leur utilisation de la technologie. En matière de fraude, il y a trois étapes clés à suivre.

Détecter, contrer et signaler. Savoir détecter les types de fraude les plus courants constitue votre première ligne de défense. Voici quelques-unes des principales formes d'arnaques au Canada.

Les arnaques liées aux placements font la promotion d'occasions d'investissement, offrant des rendements supérieurs à la normale. Souvent, les investisseurs perdent la majeure partie ou la totalité de l'argent investi. Dans le cas des arnaques liées aux besoins d'argent ou ciblant les grands-parents, un fraudeur vous appelle en se faisant passer pour un membre de la famille en détresse ou pour un agent des forces de l'ordre.

Il prétend que vous devez lui envoyer de l'argent de toute urgence pour aider un proche. L'hameçonnage consiste à envoyer des courriels ou des messages textes trompeurs semblant provenir d'une organisation légitime dans laquelle on vous demande de cliquer sur un lien ou de télécharger une pièce jointe. En vous tenant informé des dernières formes d'arnaques, en faisant des recherches et en portant attention aux signaux d'alerte, vous pouvez vous protéger contre la fraude.

Si l'offre vous semble trop belle pour être vraie et si vous avez l'impression qu'on vous met de la pression, refusez l'offre. Les signalements sont essentiels pour lutter contre la fraude. Si vous soupçonnez quelqu'un d'avoir tenté de vous arnaquer ou si vous pensez être la victime d'une fraude, contactez votre police locale et signalez le cas au **Centre antifraude du Canada en ligne** ou en appelant au numéro sans frais **1-888-495-8501**.



Portée par la Fédération des Centres d'action bénévole du Québec (FCABQ), la 52e édition de la Semaine de l'action bénévole se tiendra du 19 au 25 avril 2026. Ayant pour thème « Mission : bénévolat! », elle vise à promouvoir le bénévolat et à reconnaître les millions de bénévoles qui s'impliquent chaque année dans leur communauté partout au Québec.

Pour cette 52e édition, la Fédération souhaite mettre de l'avant le bénévolat comme une véritable mission collective : un mouvement porté par des milliers de personnes qui, chacune à leur façon, contribuent à transformer leur communauté.

Qu'on tende la main, qu'on partage un savoir, qu'on écoute ou qu'on bâtit, chaque geste devient un levier de changement. Une force qui améliore la vie d'une personne, d'un quartier, d'une communauté.

Parce que le bénévolat, c'est plus qu'un engagement individuel : c'est une mission partagée, une chaîne d'actions qui dessinent et soutiennent un monde plus solidaire et plus humain.



Du 11 au 15 mai 2026, le Collectif d'action pour le trouble d'accumulation compulsive (CATAC) vous invite à mettre le trouble d'accumulation compulsive (TAC) au cœur des discussions, lors de la 2e édition de la Semaine de sensibilisation pour le TAC, afin qu'ensemble : Désencombrons les mythes, parlons du trouble d'accumulation compulsive.

Le TAC est un trouble de santé mentale encore méconnu qui touche pourtant 2 à 6 % de la population et qui peut entraîner des conséquences importantes pour la personne et son entourage, ce qui en fait également un enjeu de santé publique.

ACTIVITÉ: NOTRE PARTICIPATION A LA FOIRE DES AÎNÉ.ES DU VIEUX-GATINEAU



La participation des Habitations Partagées de l'Outaouais à la Foire des aîné.es du Vieux-Gatineau, organisée par le Comité de vie de quartier du Vieux-Gatineau (CVQ), a été une belle occasion de rencontre, de sensibilisation et de partage.

Cet événement nous a permis d'aller à la rencontre des aîné.es de la communauté, d'échanger sur leurs réalités et de faire découvrir nos services: la cohabitation, aide au déménagement et l'accompagnement. Plusieurs visiteurs ont démontré un réel intérêt pour la cohabitation intergénérationnelle, formule qui favorise à la fois le maintien à domicile, la sécurité et la création de liens significatifs.

Cette présence sur le terrain renforce notre engagement à soutenir les aîné.es et à promouvoir des alternatives innovantes en matière de logement dans la région de l'Outaouais.

Nous remercions chaleureusement les organisateurs pour cette initiative rassembleuse ainsi que toutes les personnes venues à notre rencontre.

Nous recrutons!

 Les Habitations partagées
de l'Outaouais

Poste vacant

Administrateur - Conseil d'administration

Si vous souhaitez participer aux valeurs de solidarité et d'engagement communautaire qui favorisent le bien-être des personnes aînées tout en développant le vivre-ensemble et l'entraide entre générations dans la région de l'Outaouais, ce rôle est pour vous.

Envoyez votre candidature :

 direction@habitationspartagees.ca

 

NOS SERVICES

Parce que votre bien-être nous habite



JUMELAGE/COHABITATION

la cohabitation est la solution pour diminuer vos coût de logement, briser la solitude de façon sécuritaire. Ce service s'adresse aux étudiants, personnes âgées, personnes seules ainsi qu'aux nouveaux arrivants qui désirent vivre une expérience enrichissante et qui souhaitent découvrir d'autres cultures.

L'ACCOMPAGNEMENT

Un service dédié à vous accompagner dans la recherche d'un nouveau chez-soi pour vous ou vos proches... Nous croyons que ce service répond à vos besoins, puisqu'il vient en aide aux personnes âgées qui ne peuvent plus vivre seules à cause de leur santé ou autres et qui souhaitent quitter leur domicile vers un milieu plus adapté à leurs besoins. De plus si vous avez 70 ans et plus, vous pouvez recevoir des versements anticipés du crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés si vous remplissez certaines conditions.



L'AIDE AU DÉMÉNAGEMENT

Un service qui consiste à aider les aînés à préparer leur déménagement vers un autre milieu en faisant le tri et l'emballage de leurs biens matériels ainsi que le déballage et rangement des biens dans le nouveau logement.

**VOUS ÊTES INTÉRESSÉ À L'UN DE NOS SERVICES
CONTACTEZ-NOUS**

819 771 6576, info@habitationspartagees.ca